

**Conférence des
présidents d'université**

103, bld Saint Michel
75005 Paris
01 44 32 90 00
www.cpu.fr

Monsieur Nicolas HULOT
Ministre de la Transition écologique et solidaire
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint-Germain
75007 - Paris

Paris, le 6 juin 2017

CPU/GR/CL/TM/. 2017. 121

Monsieur le Ministre,

La Conférence des Présidents d'Université (CPU) se réjouit de votre nomination à la tête d'un Ministère d'Etat en charge de la transition écologique et solidaire. Nous y voyons un signal fort et une opportunité de développer et d'enrichir les échanges que nous avons eus avec vos prédécesseurs sur un sujet déterminant pour l'avenir de notre pays et de notre jeunesse.

La CPU réunit la plus grande partie des forces vives de l'enseignement supérieur et de la recherche de notre pays. Elle compte 130 membres, dont les 73 universités et les 25 regroupements universitaires, couvrant l'ensemble du territoire national. Nous représentons ainsi près d'1,7 million d'étudiant-e-s et 150 000 personnels engagés dans la production, la transmission et la diffusion de nouvelles connaissances.

La COP21 a mis en évidence le rôle clé de l'enseignement supérieur et la recherche en tant que levier efficace de maîtrise de la consommation d'énergie et de limitation des gaz à effet de serre, et plus largement de prise de conscience d'un développement durable partie intégrante de la responsabilité sociale des universités. Les établissements de la CPU se sont largement engagés en ce sens à travers des politiques visant aussi bien l'intégration des problématiques de transition énergétique et de développement durable aux programmes de recherche qu'à la formation des étudiant-e-s. C'est ainsi qu'une nouvelle génération d'étudiant-e-s plus sensibilisée aux enjeux environnementaux et de développement durable, comme à l'engagement citoyen, sort de nos universités et arrive sur le marché de l'emploi.

Le conseil d'administration de la CPU vient d'adopter une feuille de route de la transition écologique et énergétique. Notre priorité pour des « Campus en mouvement » (thème de notre colloque de 2016) est de faire des campus des lieux ouverts et vivants toute l'année et des démonstrateurs de dispositifs innovants en matière d'accompagnement des transitions énergétique, économique et sociale. Pour cela, il est nécessaire de concrétiser rapidement des opérations de réhabilitation

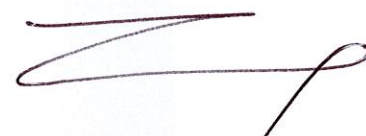
énergétique, incluant une réflexion globale sur les usages et la façon d' « habiter » nos campus pour améliorer l'accueil de nos personnels et de nos étudiant-e-s.

Cette ambition s'inscrit dans un contexte plus large de coopération à l'échelle des territoires entre établissements d'enseignements supérieur et de recherche dont certains sont sous votre tutelle et contribuent ainsi à répondre aux défis de demain et à placer la France au meilleur niveau international, en particulier dans les domaines de la transition écologique.

Avec 18,5 millions de m² de bâti, les universités et leurs campus sont des acteurs publics majeurs (le tiers du parc public) pour mettre en œuvre les objectifs de réduction des consommations inscrits dans la loi transition énergétique et croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 et servir de démonstrateurs pour l'ensemble des territoires français. Mais pour cela il faut investir dans la rénovation des campus.

Souhaitant vous présenter nos projets et nos actions et envisager avec vous les moyens de les renforcer, nous serions très heureux de pouvoir vous rencontrer prochainement et de vous inviter à intervenir lors de notre assemblée plénière mensuelle qui réunit les président-e-s et directeur-trice-s membres de la CPU, par exemple le 21 septembre prochain, si cette date pouvait vous convenir.

En espérant que vous accueillerez favorablement cette proposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Gilles ROUSSEL
Président de la CPU

Copie :

Madame Frédérique VIDAL, Ministre de l'enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation